

BUDGET DE LA VILLE DE VITRÉ 2018

ÉDITORIAL

Une dynamique attractive pour notre territoire

Le budget 2018 de la Ville de Vitré vise à répondre à un objectif fort de notre politique : conserver une dynamique territoriale attractive malgré la poursuite des baisses de dotation de l'État.

Le budget municipal est dépendant du contexte politique national : aides de l'État, nouvelles lois... ayant ses conséquences en local.

Sur le plan national

La loi programmatique des finances publiques 2018-2022 envisage une refonte de la fiscalité et des sources de financement de l'État aux collectivités. En 2018, notre commune est concernée par la réforme nationale de la taxe d'habitation qui prévoit un dégrèvement pour 20 % des contribuables. Les recettes qui ne seraient pas payées par le contribuable seraient compensées par l'État.

Sur le plan local

De nouveaux paramètres sont pris en compte pour la conduite budgétaire de notre collectivité :

► **L'emploi** et la nécessité de diversifier l'offre **en développant le Tertiaire**.

► La **mutualisation** des services entre la Ville et la Communauté d'agglomération amène des bouleversements profonds dans notre organisation avec de nouvelles perspectives pour améliorer nos méthodes de gestion et améliorer l'efficacité des services.

► La réalité des **coûts de fonctionnement** qui influence nos excédents budgétaires et tire vers le bas notre capacité à investir.

► Les **attentes des citoyens** qui évoluent, amenant l'équipe municipale à prioriser différemment certains de ses engagements politiques.

Nouvelles priorités politiques

Poursuivre l'investissement reste l'axe politique fort du Maire que nous appliquons, tout en préservant notre capacité d'autofinancement.

Plusieurs réunions publiques ainsi qu'une enquête auprès des citoyens ont mis en évidence de nouvelles **priorités politiques**, notamment :

► Les attentes portées par les quartiers concernant le cadre de vie et l'urbanisme.

► La cohésion sociale et la vie participative autour de la petite enfance, le vieillissement de la population, la santé et l'offre de soins.

► La poursuite de la politique pour le cœur de ville et le patrimoine.

Le budget 2018 est conforme au débat d'orientations budgétaires présenté aux conseillers municipaux le 18 janvier 2018.

La **fiscalité Ville** (taxe d'habitation et foncier bâti) reste inférieure d'environ 20 % à la moyenne des villes de 15 à 20 000 habitants, comme nous nous y étions engagés en début de mandat. L'équipe municipale fait le choix, pour 2018, de ne pas augmenter les taux de fiscalité. Renforcer l'attractivité du bassin d'emploi et du cœur de ville est notre principale ambition.

Aussi, l'accent est mis cette année sur l'investissement pour la réhabilitation du patrimoine historique, l'amélioration et la sécurisation de la voirie, le fleurissement, les espaces verts et aires de jeux ou encore la culture avec la mise en œuvre du parcours Lumière.

En 2018, la Ville de Vitré prévoit d'engager plus de 10 millions d'euros d'investissements.

Paul Lapaue

Adjoint au maire
en charge des Finances

BUDGET 2018
42 863 230 €

FONCTIONNEMENT
26 369 230 €

INVESTISSEMENT
16 494 000 €

DONT

10 864 013 € inscriptions nouvelles
+ 4 070 987 € restes à réaliser
+ 1 559 000 € remboursements
du capital de la dette

Le budget primitif (reprenant les résultats et les reports du compte administratif) a été voté le 15 mars 2018 (approuvé par le Conseil municipal. 4 votes contre). Il reprend les priorités définies lors du débat d'orientations budgétaires du 18 janvier 2018.



Le budget de fonctionn

BUDGET 2018

LE BUDGET
DE FONCTIONNEMENT
DE LA VILLE (BUDGET
GÉNÉRAL) S'ÉLÈVE À

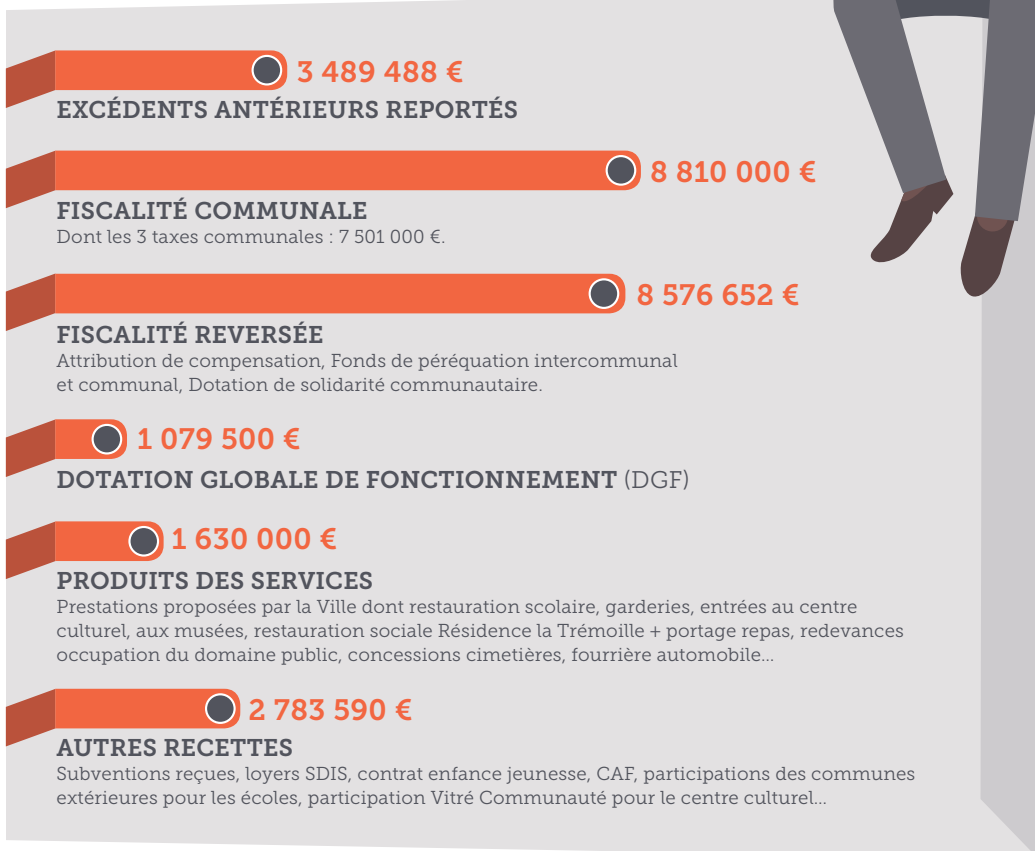
26 369 230 €

Il s'équilibre grâce à la fiscalité
reversée, à la fiscalité communale,
aux subventions et à
la Dotation globale de
fonctionnement...

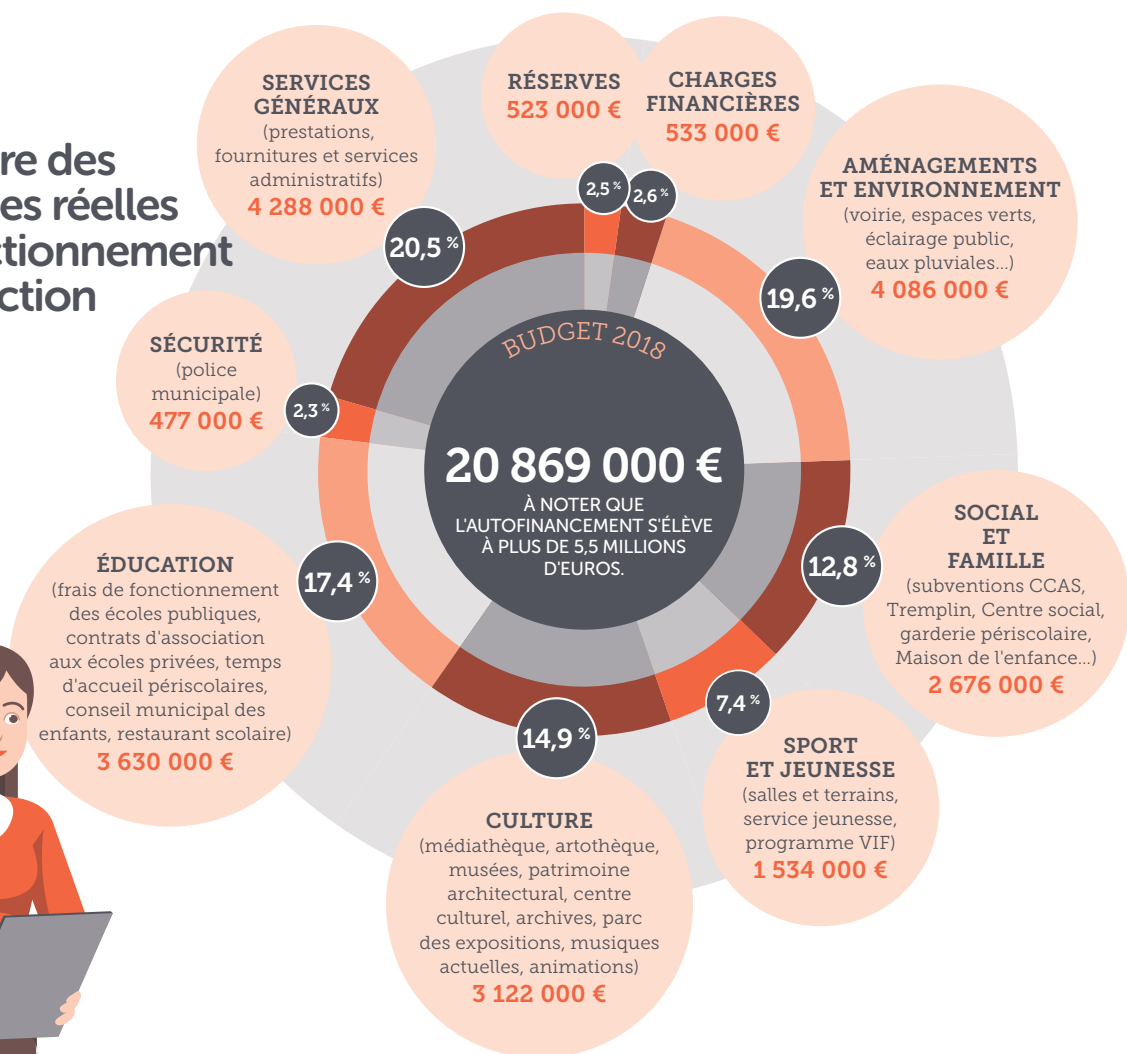
QU'EST-CE QU'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT ?

Il regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des services. Il diminue globalement de 3,40 % par rapport à 2017 (hors excédents antérieurs reportés).

Comment sont financées les dépenses de fonctionnement ?



Structure des dépenses réelles de fonctionnement par fonction



SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

- **Subventions aux associations** : 2 037 745 € dont :
 - 635 755 € / subventions aux associations sportives
 - 33 723 € / subventions aux associations culturelles
 - 548 482 € / subventions aux associations secteur social
 - 660 043 € / subventions aux associations enfance-jeunesse
 - 159 742 € / subventions autres associations (économie, jumelage, loisirs...)
- **Participations contractuelles**
 - Subvention au CCAS : 973 016 €.
 - Participation à l'enseignement privé : 654 000 €.

Le budget d'investissement

BUDGET 2018

LE BUDGET
D'INVESTISSEMENT DE
LA VILLE (BUDGET
GÉNÉRAL) S'ÉLÈVE À

16 494 000 €

DONT

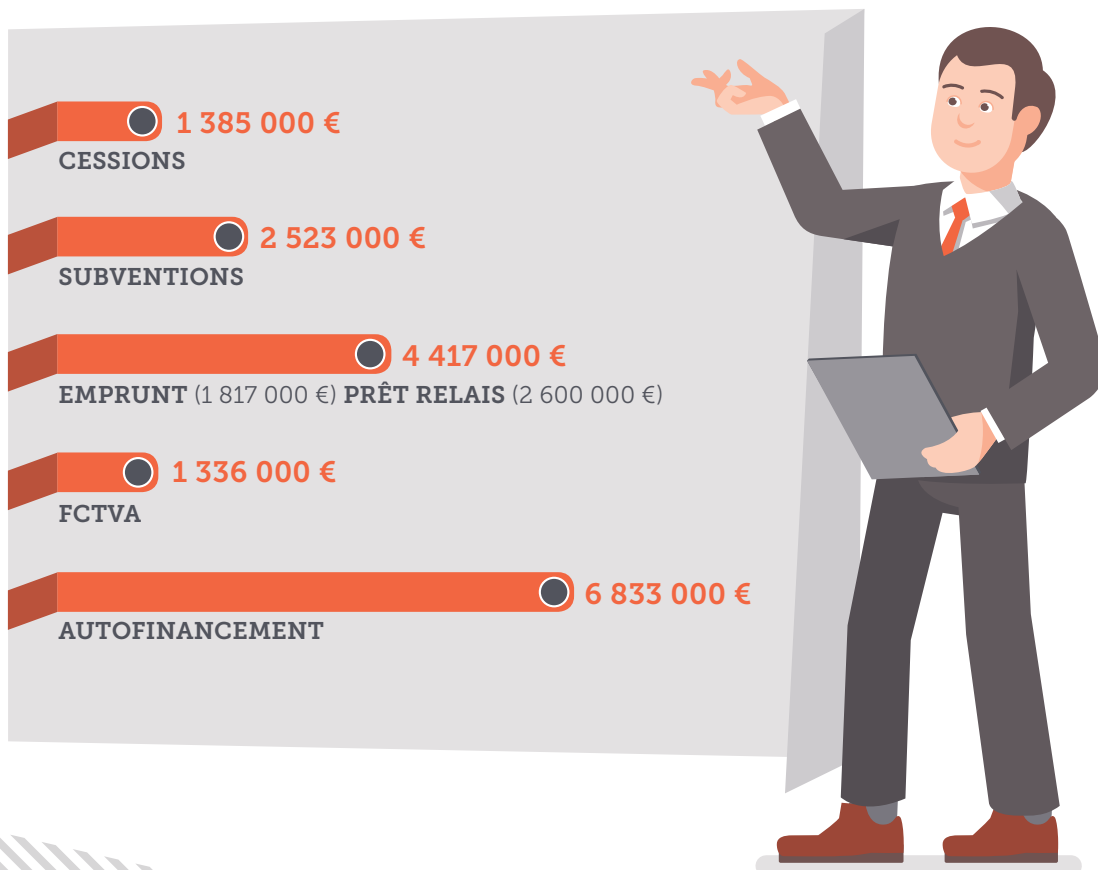
10 864 013 € inscriptions nouvelles
+ 4 070 987 € restes à réaliser
+ 1 559 000 € remboursements
du capital de la dette

QU'EST-CE QUE LE BUDGET D'INVESTISSEMENT ?

Il regroupe les dépenses constituant un accroissement de la valeur du patrimoine :

- ⊕ travaux d'équipements nouveaux (voirie, bâtiments, réseaux) ou réhabilitation du patrimoine (enceinte, Château, églises...)
 - ⊕ acquisition de terrains
 - ⊕ acquisition de gros matériel
-

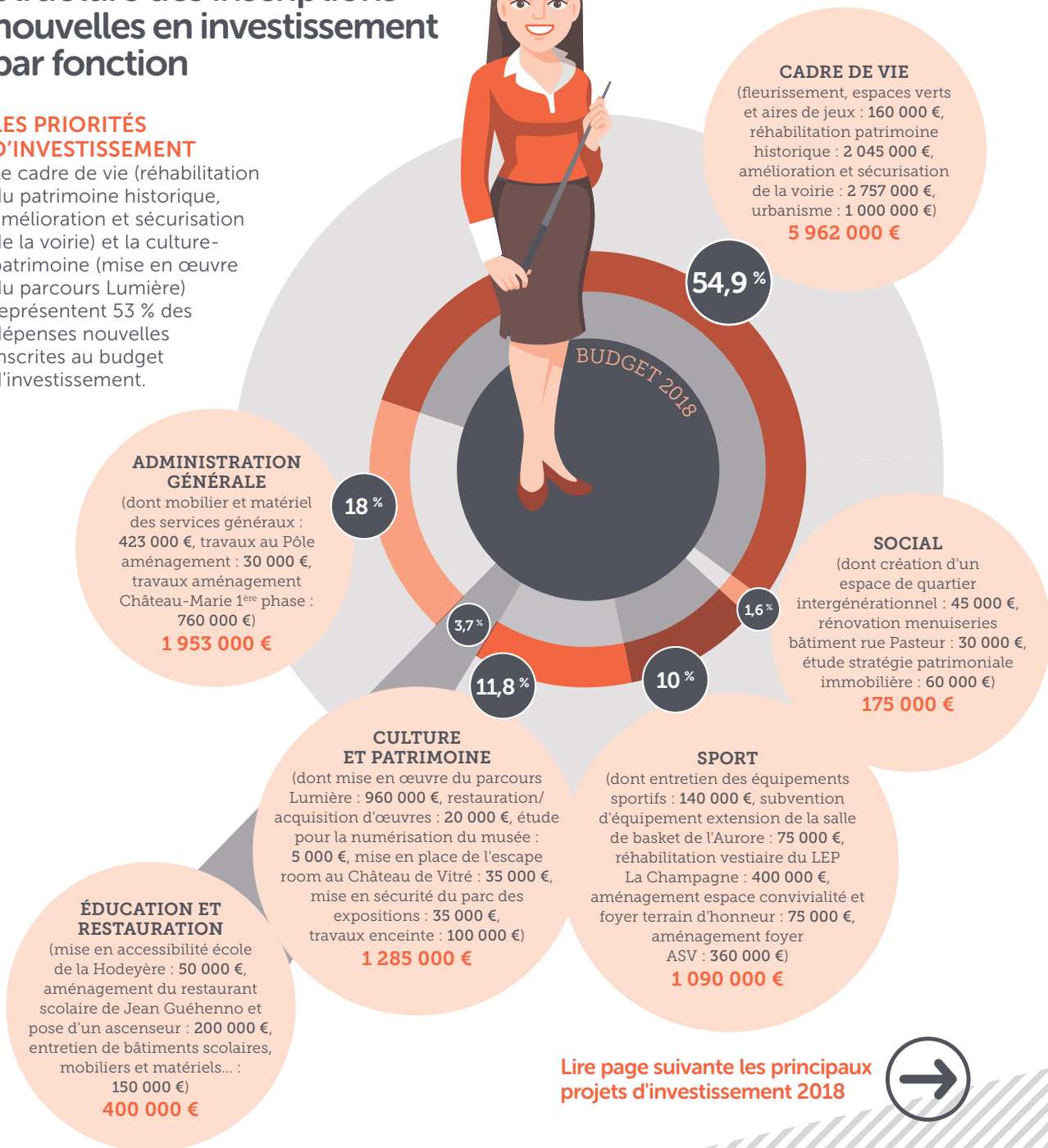
Comment sont financées les dépenses d'investissement ?



Structure des inscriptions nouvelles en investissement par fonction

LES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

Le cadre de vie (réhabilitation du patrimoine historique, amélioration et sécurisation de la voirie) et la culture-patrimoine (mise en œuvre du parcours Lumière) représentent 53 % des dépenses nouvelles inscrites au budget d'investissement.



Lire page suivante les principaux projets d'investissement 2018



Des investissements pour quels projets ?

Dans un contexte national en perpétuelle mutation, poursuivre les investissements en local reste l'axe politique fort. Quelles priorités ? Quels projets ?

1 Le bien-vivre ensemble : des services à la population de qualité accessibles à tous

- une administration garantissant un service de qualité aux usagers
- le sport, l'éducation et la culture au service de l'égalité des chances
- l'action sociale et la vie associative pour un accompagnement de proximité
- l'animation du patrimoine et les musées pour mieux comprendre la ville grâce à son histoire.

2 L'aménagement urbain : préserver le cadre de vie et redynamiser le cœur de ville

- aménager un cœur de ville attractif et convivial
- le patrimoine historique et architectural pour renforcer l'identité vitrénienne
- l'amélioration de la voirie (sécurisation des voies et mobilités douces)
- le développement durable et les espaces verts au profit d'un cadre de vie sain et agréable.

SOCIAL

Il s'agit notamment de la création d'un espace intergénérationnel dans le quartier Debussy par l'accompagnement financier de Neotoa sur la rénovation de l'ancien local du multi-accueil petite enfance.

CADRE DE VIE

La Ville consacre 5,9 millions d'euros à l'amélioration du cadre de vie : aménagement du cœur de ville pour renforcer son attractivité, réhabilitation du patrimoine historique (Château, enceinte, églises), amélioration de la voirie, sécurisation des voies et mobilités douces, fleurissement, espaces verts et aires de jeux. Pour l'aménagement urbain, les nouveaux projets concernent les rues d'Ernée, Pierre Lemaître, de la Mériaïs et Garegeot. Sont également programmées l'étude d'urbanisme du Forum de la Trémoille et la révision du Plan local d'urbanisme (diagnostic en 2017 et concertation en 2018). Les enveloppes Fonds d'intervention de l'habitat (FIH) et Fonds de rénovation du patrimoine (FRP) pour le soutien aux travaux des immeubles privés de cœur de ville sont reconduites cette année.



nouveaux

ADMINISTRATION

Pour garantir un service de qualité aux usagers, la Ville consacre plus d'1,9 million d'euros à l'entretien-réparation des bâtiments communaux et à la mise en accessibilité ou encore au démarrage des travaux du Château-Marie (mutualisation des services Ville et Vitré Communauté) et à l'extension du Pôle aménagement.



CULTURE ET PATRIMOINE

L'action culturelle et la mise en valeur du patrimoine représentant un atout pour une ville attractive, plus d'1,2 million d'euros est consacré, cette année, à la mise en œuvre d'un parcours Lumière, aux restaurations et acquisitions d'œuvres ou encore au déploiement des collections d'orfèvrerie religieuse. La Ville consacre également 35 000 € pour la mise en sécurité du parc des expositions.

ÉDUCATION

L'éducation au service de l'égalité des chances représente une priorité pour la Ville avec un budget d'investissement 2018 de 400 000 € : mise en accessibilité de l'école de la Hodeyère, aménagement du restaurant scolaire de Jean Guéhenno et pose d'un ascenseur, entretien des bâtiments scolaires, mobilier et matériels. Il s'agit également de pérenniser certaines actions comme le soutien aux écoles pour le transport vers les lieux culturels (cinéma, médiathèque), le déploiement du programme informatique, le travail collaboratif avec la Chambre d'agriculture et le Smictom sur la réduction des déchets.

SPORT

Entretien des équipements sportifs, subvention d'équipement extension de la salle de basket de l'Aurore, réhabilitation des vestiaires du lycée professionnel la Champagne, aménagement de l'espace de convivialité et foyer du terrain d'honneur de football, poursuite du déploiement des contrôles d'accès aux équipements sportifs sont les principaux projets. En termes d'événementiel sportif : la Route Adélie de Vitré, les Sportivales.

Les budgets annexes (inscriptions nouvelles + restes à réaliser)

Cinq domaines font l'objet de budgets spécifiques

ASSAINISSEMENT 5 196 002 €

- Fonctionnement : 1 886 417 €
et Investissement : 3 309 585 €
Dont travaux programmés :
- Travaux station : 842 509 €
 - Travaux réseau eaux usées : 356 386 €
 - Postes de refoulement : 177 833 €
 - Mise en conformité : 17 143 €
 - Renouvellement de réseaux : 426 614 €
 - Schéma directeur eaux usées : 35 000 €

EAU 3 860 149 €

- Fonctionnement : 2 061 542 €
et Investissement : 1 798 607 €.
Dont travaux programmés :
- Travaux usine de traitement : 461 847 €
 - Renouvellement des réseaux : 611 864 €
 - Raccordements et branchements : 143 575 €

CAMPING MUNICIPAL

Fonctionnement : 123 244 €
Provision : 33 943 €

ATELIERS ARTISANAUX 137 497 €

Fonctionnement :
39 634 €
et Investissement :
97 863 €

LOTISSEMENTS

9 budgets de zones et
lotissements pour un
total de 32 495 794 €.



Les ratios

Pour une population DGF de 18 306 habitants.

RATIOS	DÉFINITION ET ANALYSE	CA VITRÉ 2017	CA VITRÉ 2016 *	RÉF. COMMUNES + 10 000 2016 *
Dépenses réelles de fonctionnement / population (en euros par habitant)	Dépenses de fonctionnement par habitant : coût calculé par habitant pour faire fonctionner les services : entretien, action sociale, culturelle, sportive, éducation Dépenses de fonctionnement inférieures à la moyenne	1 042	1 199	1 249
Produit des impositions directes / population (en euros par habitant)	Produit ramené à l'habitant des taxes d'habitation, foncières sur les propriétés bâties et non bâties Produit des 3 taxes communales inférieur (la fiscalité reversée est plus importante que la moyenne)	400	377	546
Recettes réelles de fonctionnement / population (en euros par habitant)	Ensemble des recettes par habitant : autres taxes, versements de Vitré Communauté, entrées musées, centre culturel, produit des restaurants scolaires, garderies...	1 328	1 385	1 382
Dotations globales de fonctionnement / habitant (en euros par habitant)	Montant par habitant de dotation versée par l'État pour assurer le fonctionnement de la commune DGF par habitant très inférieure à la moyenne	61	80	186
Dépenses de personnel / habitant (en euros par habitant)	Part des dépenses de personnel dans l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement de la commune La charge de personnel est inférieure au ratio moyen	529	533	660
Dépenses d'équipement brut / population (en euros par habitant)	Montant par habitant de l'investissement réalisé : voirie, bâtiments, parkings, espaces verts Le niveau d'investissement est supérieur à la moyenne	444	595	440
Encours de la dette / population (en euros par habitant)	Montant de la dette en capital par habitant au 31 décembre de l'année L'encours de la dette est inférieur à la moyenne	886	925	918

* Source DGFIP

Copyright : Ville de Vitré ; services Finances et Communication - mars 2018.
Photos : L.D. sauf mention contraire. Illustrations : Freepik